



**TOURNEE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LA ZONE DE LIBRE -
ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE
DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET PRIVEES**

Mars 2021

**SECRETARIAT EXECUTIF DU CN-ZLECAF
Cocody - Deux Plateaux / Carrefour Las Palmas
Tel: +225 27 22 59 98 05 / Cel: +225 07 78 29 18 10**

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROGRAMME

La mise en œuvre de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf) est entrée dans sa phase opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2021 avec le démarrage effectif des échanges commerciaux. Pour rappel, la ZLECAf a pour but d'aboutir à la libéralisation du marché des biens et services en Afrique, à l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce, à la mise en place d'un mécanisme de règlement des différends commerciaux entre Etats et d'un cadre institutionnel de gestion du commerce intra-africain.

A ce jour, cinquante-quatre (54) Etats sur les cinquante-cinq (55) que compte le continent sont signataires de l'Accord. Cependant, seul trente-cinq (35) ont déposé leur instrument de ratification auprès de la Commission de l'Union Africaine, faisant ainsi d'eux, des Etats parties à l'Accord. La Côte d'Ivoire a pour sa part déposé ses instruments de ratification le 23 Novembre 2018. C'est le lieu d'indiquer que la date du 1^{er} janvier 2021 engage les Etats parties à procéder à la mise en œuvre de l'accord, suivant les points déjà conclu lors des négociations. Cela implique en conséquence que toutes les dispositions soient prises au niveau national pour permettre au pays de tirer un meilleur profit de ce marché commun.

C'est dans ce contexte que le Comité National de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (CN-ZLECAf), au titre de son plan d'actions 2021, poursuivant sa mission de promotion, de coordination et de suivi de la mise en œuvre nationale de l'Accord, initie une tournée d'information et de sensibilisation sur la ZLECAf à l'attention des parties prenantes nationales, notamment les administrations publiques et les entités privées dont le domaine d'activités pourrait avoir un intérêt dans la mise en œuvre de la ZLECAf. Ce programme s'inscrit dans la continuité des activités de sensibilisation et d'information entreprises depuis la création de ce comité (forum national de sensibilisation, ateliers de cadrage, consultations, tournées de sensibilisation etc...), et qui ont permis d'élaborer une stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf.

Pour le CN-ZLECAf, à travers son Secrétariat Exécutif, il sera question d'intensifier la sensibilisation des acteurs au plan national sur les enjeux, opportunités et défis que présente l'Accord pour l'Afrique en général, et pour la Côte d'Ivoire en particulier. Aussi, par ces actions de proximité amener l'administration publique à s'approprier l'Accord et à accompagner le secteur privé.

II- OBJECTIFS DU PROGRAMME

La tournée de sensibilisation sur la ZLECAf initiée par le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf a pour objectif d'informer les structures à visiter sur l'Accord et son contenu, le processus de négociation en cours, l'état de mise en œuvre au niveau national et la stratégie nationale pour tirer un meilleur parti du marché commun africain. Elle vise aussi à créer un cadre d'échanges et de discussions sur le

mode de collaboration nécessaire pour tirer profit du marché africain. Ce sera l'occasion pour le Secrétariat Exécutif de donner quelques orientations sur l'exécution du plan d'action, et d'inviter l'ensemble des parties prenantes à une forte implication dans la mise en œuvre de la ZLECAf.

III- APPROCHE METHODOLOGIQUE

Un programme de la tournée est élaboré après consultation entre le Secrétariat Exécutif et les points focaux de la structure à visiter. Il aura au total 25 ateliers de sensibilisation sur la ZLECAf pour les 18 administrations publiques et les 7 structures de regroupement d'acteurs du secteur privé membres du CN-ZLECAf. Les séances de travail se tiendront sous forme de mini atelier, sur une durée de deux à trois heures.

Il est prévu pour chaque étape de l'activité, deux (2) sessions :

- Présentations par le Secrétariat Exécutif ;
- Echanges et discussions avec les participants.

IV- Résultats attendus

- Les participants ont une meilleure compréhension de la ZLECAf et de ses implications ;
- Les participants sont bien informés sur le processus de négociation en cours ; et
- L'état de mise en œuvre de l'accord au niveau national, ainsi que les dispositions prises pour bénéficier des opportunités offertes par la ZLECAf (y compris la stratégie nationale) sont connus des participants ;
- La mise en œuvre de l'accord reçoit l'adhésion et l'engagement de toutes les parties prenantes.
-

V- Public cible

La tournée d'information et de sensibilisation sur la ZLECAf est organisée dans un premier temps à l'intention de toutes les structures publiques et privées, membres du Comité National de la ZLECAf. Des sessions pourraient également être organisées en faveur des associations ou organisations professionnelles, menant des activités commerciales susceptibles d'être impactées par la ZLECAf.

VI- Date et lieu de la visite

Les tournées sur la ZLECAf se dérouleront au cours du deuxième trimestre de l'année 2021, c'est-à-dire dans la période d'avril à juin. Un calendrier sera arrêté par le Secrétariat Exécutif, en accord avec les structures cibles.